

États financiers consolidés de

GOODFOOD MARKET CORP.

Exercices clos les 31 août 2021 et 2020

GOODFOOD MARKET CORP.

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 5
États financiers consolidés	
États consolidés du résultat net et du résultat global	6
États consolidés de la situation financière	7
États consolidés des variations des capitaux propres	8
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10 - 38



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfood Market Corp.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfood Market Corp. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 août 2021 et 2020;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 31 août 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 août 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport des auditeurs.

Appréciation de l'existence et de l'exactitude des stocks

Description de la question

Nous attirons l'attention sur les notes 3 et 10 des états financiers.

Le solde des stocks de l'entité est de 14,3 millions de dollars. Les stocks de la Société comprennent principalement les aliments, le matériel d'emballage et les produits en cours. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré - premier sorti.

Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit

Nous avons déterminé que l'appréciation de l'existence et de l'exactitude des stocks constituait une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques d'anomalies significatives plus élevés du fait de l'ampleur du solde des stocks. De plus, un accroissement de l'étendue de l'effort d'audit a été nécessaire pour traiter cette question clé de l'audit.

Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

- Nous avons observé le dénombrement des stocks de l'entité pour les installations sélectionnées à la clôture de l'exercice ou près de la clôture de l'exercice et avons réalisé un dénombrement par sondage indépendant sur un échantillon des stocks que nous avons comparé aux registres de l'entité.
- Nous avons testé un échantillon des éléments de stock aux factures d'achat et nous avons recalculé le coût selon la méthode du premier entré - premier sorti selon les éléments de stock de l'échantillon.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document intitulé « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et dans le rapport annuel à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu; et



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 16 novembre 2021

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés du résultat net et du résultat global

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

Pour les exercices clos les 31 août	Notes	2021	2020¹⁾
Ventes nettes		379 234 \$	285 372 \$
Coût des marchandises vendues		263 140	198 953
Bénéfice brut		116 094	86 419
Frais de vente et charges générales et administratives		136 396	84 987
Amortissements	12, 13, 14, 22	8 820	5 197
Résultat d'exploitation		(29 122)	(3 765)
Charges financières nettes	6	2 170	2 380
Perte avant impôt sur le résultat		(31 292)	(6 145)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	7	500	(804)
Perte nette, représentant le résultat global pour la période		(31 792) \$	(5 341) \$
Perte par action de base et diluée		(0,45) \$	(0,09) \$
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation	20	70 742 923	58 919 209

¹⁾ Se reporter à la note 5 pour le changement de méthode comptable rétrospectif.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

Aux	Notes	31 août 2021	31 août 2020 ¹⁾
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		125 535 \$	104 402 \$
Débiteurs et autres montants à recevoir	9	5 968	4 464
Stocks	10	14 318	6 962
Autres actifs courants	11	709	780
		146 530	116 608
Actifs non courants			
Trésorerie soumise à des restrictions	17	–	2 500
Immobilisations corporelles	12	33 367	19 191
Actifs au titre de droits d'utilisation	13	69 157	21 130
Immobilisations incorporelles	14	2 082	714
Autres actifs non courants	15	4 126	1 414
Total des actifs		255 262 \$	161 557 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	16	52 207 \$	40 878 \$
Ligne de crédit	17	–	9 063
Produits différés		5 095	5 390
Partie courante de la dette à long terme	17	651	656
Partie courante des obligations découlant de contrats de location	19	5 443	2 990
		63 396	58 977
Passifs non courants			
Dette à long terme	17	20 700	11 959
Débiteures convertibles	18	5 623	14 194
Obligations découlant de contrats de location	19	67 668	20 358
Total des passifs		157 387	105 488
Capitaux propres			
Actions ordinaires	20	170 094	97 801
Surplus d'apport		5 901	3 208
Débiteures convertibles	18	843	2 231
Déficit		(78 963)	(47 171)
Total des capitaux propres		97 875	56 069
Total des passifs et des capitaux propres		255 262 \$	161 557 \$

¹⁾ Se reporter à la note 5 pour le changement de méthode comptable rétrospectif.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom de Marché Goodfood Corp. :

(signé)

Jonathan Ferrari, Administrateur et
président du conseil d'administration

(signé)

Francois Vimard, Administrateur et
président du comité d'audit

GOODFOOD MARKET CORP.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 août						
	Notes	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Débitures convertibles	Déficit	Total
Solde au 31 août 2019 ¹⁾		56 598 \$	2 349 \$	– \$	(41 830) \$	17 117 \$
Perte nette pour la période		–	–	–	(5 341)	(5 341)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	21	–	1 874	–	–	1 874
Exercice d'options sur actions	21	2 968	(1 015)	–	–	1 953
Régime d'achat d'actions pour les employés	21	(96)	–	–	–	(96)
Émission d'actions, montant net	20	27 093	–	–	–	27 093
Émission de débiteures convertibles, montant net ²⁾	18	–	–	3 690	–	3 690
Conversions de débiteures convertibles, montant net ³⁾	18	11 238	–	(1 459)	–	9 779
Solde au 31 août 2020 ¹⁾		97 801 \$	3 208	2 231 \$	(47 171) \$	56 069 \$
Perte nette pour la période		–	–	–	(31 792)	(31 792)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	21	–	4 230	–	–	4 230
Exercice d'options sur actions	21	4 623	(1 537)	–	–	3 086
Régime d'achat d'actions pour les employés	21	(427)	–	–	–	(427)
Émission d'actions, montant net	20	57 199	–	–	–	57 199
Conversions de débiteures convertibles, montant net ³⁾	18	10 898	–	(1 388)	–	9 510
Solde au 31 août 2021		170 094 \$	5 901 \$	843 \$	(78 963) \$	97 875 \$

¹⁾ Se reporter à la note 5 pour le changement de méthode comptable rétrospectif.

²⁾ La composante capitaux propres des débiteures convertibles présentée ci-dessus ne tient pas compte de l'impôt sur le résultat de 1,3 million de dollars.

³⁾ Les conversions de débiteures convertibles présentées ci-dessus ne tiennent pas compte de l'impôt sur le résultat de 0,5 million de dollars (0,5 million de dollars en 2020).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 août	Notes	2021	2020 ¹⁾
Activités d'exploitation			
Perte nette		(31 792) \$	(5 341) \$
Ajustements pour :			
Amortissements	12, 13, 14, 22	8 820	5 197
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	21	4 230	1 874
Charges financières nettes	6	2 170	2 380
Charge (recouvrement) d'impôt différé	7	500	(804)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	22	(14)	4 400
Autres actifs non courants		(272)	(520)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		(16 358)	7 186
Activités d'investissement			
Entrées d'immobilisations corporelles et dépôts	12, 15	(16 651)	(8 426)
Entrées d'immobilisations incorporelles	14	(2 102)	(407)
Intérêts reçus		741	782
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		(18 012)	(8 051)
Activités de financement			
(Remboursements) prélèvements sur la ligne de crédit, montant net	17	(9 063)	7 523
Produit de prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable	17	9 063	–
Produit au titre de l'émission de débentures convertibles, montant net	18	–	27 976
Produit de l'émission d'actions ordinaires, montant net	20	57 364	27 241
Produit de l'exercice d'options sur actions	21	3 086	1 953
Actions achetées aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés	21	(427)	(96)
Paiements d'obligations découlant de contrats de location, montant net	19	(3 553)	(2 574)
Produit de l'émission d'instruments d'emprunt à long terme, montant net	17	12 193	–
Remboursements sur la dette à long terme, montant net	17	(12 500)	–
Intérêts payés		(3 160)	(1 905)
Variation de la trésorerie soumise à des restrictions	17	2 500	–
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement		55 503	60 118
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		21 133	59 253
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		104 402	45 149
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice		125 535 \$	104 402 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	22		

¹⁾ Se reporter à la note 5 pour le changement de méthode comptable rétrospectif.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Goodfood Market Corp. offre un service d'épicerie en ligne, livrant des solutions de repas et des produits d'épicerie frais pour ses membres à l'échelle du Canada. Toute référence à Goodfood Market Corp. (ou « Goodfood », la « Société ») vise la situation financière, la performance financière, les flux de trésorerie et les informations à fournir de Goodfood Market Corp. et de ses filiales sur une base consolidée.

Les présents états financiers sont établis sur une base consolidée et comprennent les filiales entièrement détenues, lesquelles ne réalisent aucune activité actuellement.

Goodfood Market Corp. est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* qui est inscrite à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FOOD ». La principale installation de production et les bureaux administratifs de la Société sont établis à Montréal (Québec). La Société dispose aussi d'installations supplémentaires situées au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables de la Société sont décrites en détail à la note 3.

Le conseil d'administration (le « Conseil ») de la Société a autorisé le 16 novembre 2021 la publication le 17 novembre 2021 des états financiers consolidés des exercices clos les 31 août 2021 et 2020.

2.2 BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- les accords de paiement fondé sur des actions qui sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution;
- les obligations découlant de contrats de location, lesquelles sont évaluées à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de passation du contrat.

2.3 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de Goodfood Market Corp.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société et de ses filiales entièrement détenues.

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir sur l'entité émettrice, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant de ces rendements. La Société réévalue si elle contrôle une entité lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments susmentionnés ont changé. Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et elle continue d'être consolidée jusqu'à la date à laquelle le contrôle prend fin.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.2 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits. Les produits sont comptabilisés à un moment précis, soit au moment de la livraison des solutions de repas lorsque les critères permettant de considérer l'obligation de prestation comme remplie sont satisfaits. Les crédits de vente et de référence sont comptabilisés dans les produits au moment de l'utilisation et lorsque la Société s'acquitte de son obligation. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les crédits de vente et de référence sont également inclus dans les produits différés et sont évalués en fonction de la juste valeur des crédits de vente et de référence accordés, en tenant compte du pourcentage d'utilisation estimatif.

3.3 IMPÔT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale pour les exercices considérés et tout ajustement de l'impôt à payer ou devant être récupéré relativement à des exercices antérieurs. Le montant de l'impôt exigible à payer ou à recevoir reflète la meilleure estimation du montant d'impôt qui devrait être payé ou récupéré, compte tenu de l'incertitude liée à l'impôt, le cas échéant. Il est évalué d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable; ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur s'améliore. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces éléments pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation de l'impôt différé doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.4 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts et les profits de change. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la dette, les obligations découlant de contrats de location, les débetures convertibles, les pertes de change et les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt. La Société classe les intérêts payés en tant qu'activités de financement et les intérêts reçus en tant qu'activités d'investissement dans les états consolidés des flux de trésorerie.

3.5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds détenus auprès d'institutions financières, des dépôts en cours et des dépôts à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

3.6 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Le coût comprend les coûts d'acquisition déduction faite des rabais et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.7 TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

La trésorerie soumise à des restrictions désigne la trésorerie qui fait l'objet de restrictions spécifiques quant à l'utilisation que la Société peut en faire. La trésorerie soumise à des restrictions se compose principalement de la trésorerie détenue en garantie, qui est assujettie aux modalités de l'accord de financement (se reporter à la note 17).

3.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

3.8.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif et à sa mise en état de fonctionnement en vue de son utilisation prévue, ainsi que les charges et honoraires directement attribuables à la paie et aux services de consultation.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité qui diffèrent de manière importante, elles sont comptabilisées comme des composantes distinctes.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie et de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle. Ce montant est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

3.8.2 DÉPENSES ULTÉRIEURES

Le coût lié au remplacement d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net lorsqu'ils sont engagés.

3.8.3 AMORTISSEMENT

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle, et est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis et reflètent le coût des immobilisations corporelles qui ne sont pas encore

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les actifs en cours de construction commenceront à être amortis lorsqu'ils seront prêts à l'usage auquel ils sont destinés. Les estimations au titre des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont réexaminées chaque date de clôture et ajustées de manière prospective au besoin.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs comme suit :

Actif	Période
Mobilier et agencements	De 3 à 5 ans
Matériel et outillage	De 3 à 20 ans
Matériel informatique et autres	De 3 à 5 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat et de la durée d'utilité

3.9 CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Actif au titre du droit d'utilisation

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation découlant de contrats de location à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, soit en fonction du montant initial de l'obligation découlant de contrats de location, ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et les coûts estimatifs de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site sur lequel il se trouve, déduction faite des avantages incitatifs reçus.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont ultérieurement amortis à partir de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, selon le mode linéaire. La durée du contrat de location comprend la considération d'une option de renouvellement ou de résiliation si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. Les durées de location, incluant les options de renouvellement dont la Société a la certitude raisonnable d'exercer, varient de 0 à 11 ans pour les installations, le matériel roulant et tout autre matériel. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit par des pertes de valeur, le cas échéant, et est ajusté en fonction de certaines réévaluations de l'obligation découlant de contrats de location.

Obligation découlant de contrats de location

L'obligation découlant de contrats de location est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements locatifs non encore versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Pour déterminer son taux d'emprunt marginal, la Société obtient les taux d'intérêt de sources de financement externes et apporte certains ajustements afin de refléter les modalités du contrat de location et le type d'actif loué.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation découlant de contrats de location comprennent les paiements fixes (y compris en substance), le prix d'exercice aux termes d'une option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, et les paiements de loyers au cours d'une période de renouvellement optionnelle si la Société a la certitude raisonnable d'exercer son option de renouvellement.

L'obligation découlant de contrats de location est évaluée par la suite au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

principalement attribuable au fait que la Société modifie son évaluation quant à l'exercice éventuel d'une option d'achat, de renouvellement ou de résiliation, ou lorsqu'un paiement de loyer fixe en substance est modifié.

Lorsque l'obligation découlant de contrats de location fait l'objet d'une telle réévaluation, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé aux états consolidés du résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

3.10 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.10.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et de tout cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles comprennent le coût des logiciels et des licences ainsi que les charges et honoraires directement attribuables à la paie et aux services de consultation.

3.10.2 DÉPENSES ULTÉRIEURES

Les dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles correspondent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net lorsqu'elles sont engagées.

3.10.3 AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité déterminée estimée des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles en cours d'élaboration ne sont pas amorties et reflètent le coût des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les immobilisations incorporelles en cours d'élaboration commenceront à être amorties lorsqu'elles seront prêtes à l'usage auquel elles sont destinées.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice considéré et la période correspondante sont les suivantes :

Actif	Période
Logiciels	De 3 à 5 ans
Propriété intellectuelle	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés chaque date de clôture et ajustés de manière prospective au besoin.

3.11 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

La Société revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée, les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation, chaque date de clôture afin de déterminer si des événements particuliers ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.12 SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle respecte les conditions et qu'elle recevra la subvention. Les subventions liées à des actifs, y compris les crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière à titre de déduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées aux états consolidés du résultat net sur la durée de vie utile estimée de l'actif amortissable acquis au moyen des subventions, à titre de déduction de la charge d'amortissement.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net en tant que déduction des charges connexes.

3.13 INSTRUMENTS FINANCIERS

3.13.1 COMPTABILISATION ET ÉVALUATION INITIALE

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Un actif financier ou un passif financier est évalué initialement à la juste valeur majorée, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition ou à son émission.

3.13.2 CLASSEMENT ET ÉVALUATION ULTÉRIEURE

Actifs financiers

Au moment de sa comptabilisation initiale, un actif financier est classé au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – placement en titres d'emprunt, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – placement en titres de capitaux propres, ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Placement en titres d'emprunt

Un placement en titres d'emprunt est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Placements en titres de capitaux propres

Lors de la comptabilisation initiale d'un placement en titres de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, la Société peut choisir de manière irrévocable de présenter les variations de la juste valeur du placement dans les autres éléments du résultat global. Ce choix se fait placement par placement.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société n'a pas désigné d'actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net et n'a aucun actif financier à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et la dépréciation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les profits ou pertes découlant de la décomptabilisation, le cas échéant, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et le montant net des profits et pertes est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. Les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

3.13.3 DÉCOMPTABILISATION

Actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou que la Société transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou d'une transaction où la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier.

Lors de décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif financier et la somme de la contrepartie reçue ou à recevoir est comptabilisée aux états consolidés du résultat net.

Passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à échéance. La Société décomptabilise aussi un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie liés au passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas un nouveau passif financier fondé sur les conditions modifiées est comptabilisé à la juste valeur.

Lors de décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la contrepartie payée (y compris les actifs hors trésorerie transférés ou les passifs repris) est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

3.13.4 COMPENSATION

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de les régler, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

3.13.5 DÉPRÉCIATION

La Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes chaque date de clôture, de manière à refléter l'évolution du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Les pertes de crédit attendues qui ont été identifiées n'étaient pas significatives.

3.13.6 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Lors de la détermination de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux suivants :

Niveau 1 – Les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Les données qui sont observables directement ou indirectement, autres que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 3 – Les données pour lesquelles il n'existe aucune ou pratiquement aucune donnée de marché observable, et pour lesquelles l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

3.13.7 CONTRATS DE SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

Le contrat de swap de la Société est évalué à la juste valeur et les profits et pertes liés à la juste valeur sont présentés dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net de la Société.

3.13.8 DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les débetures convertibles sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, ce qui correspond à la contrepartie reçue, déduction faite des coûts de transaction engagés, minorés de la composante capitaux propres. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont compris dans la valeur des instruments et sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge au titre du taux d'intérêt effectif est comprise dans les charges financières nettes des états consolidés du résultat net.

Les différentes composantes des instruments composés émis par la Société sont classées séparément à titre de passifs financiers et de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel. À la date d'émission, la juste valeur du passif est évaluée séparément au moyen d'un taux de marché estimé pour un passif similaire sans composante capitaux propres et le résiduel est attribué à l'option de conversion. La composante passif est par la suite comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce qu'elle s'éteigne au moment de sa conversion ou à la date d'échéance de l'instrument. La composante capitaux propres est comptabilisée et comprise dans les capitaux propres, sans être ultérieurement réévaluée. De plus, l'option de conversion classée comme capitaux propres demeure dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'option de conversion soit exercée, auquel cas, la tranche comptabilisée dans les capitaux propres est virée dans les actions ordinaires. Les frais d'émission sont répartis entre les composantes passif et capitaux propres au pro rata de leur valeur respective.

Lors d'un remboursement ou rachat anticipé de débetures convertibles, la Société attribue la contrepartie payée à l'extinction au passif selon sa juste valeur à la date de la transaction et le résiduel est attribué à l'option de conversion. Tout profit ou toute perte découlant de la composante passif est passé à titre de produits et de charges dans les états consolidés du résultat net et l'écart entre la valeur comptable et le montant qui devrait être réglé au titre de l'option du détenteur est traité comme une transaction relative aux actions ordinaires.

3.14 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières nettes.

Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée seulement par l'occurrence ou la non-occurrence d'au moins un événement futur incertain indépendant de la volonté de la Société, ou une obligation courante découlant d'événements passés (donc, qui existe), mais qui n'est pas comptabilisée, car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation, ou le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

3.15 AVANTAGES À COURT TERME

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

3.16 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société comprennent un régime d'options d'achat d'actions, un régime d'unités d'actions restreintes et un régime d'achat d'actions pour les employés. Les employés, les consultants, les dirigeants et les administrateurs de la Société reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, par lesquels les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres).

Le coût du régime d'options sur actions de la Société est évalué à la juste valeur à la date de l'attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le coût du régime d'unités d'actions restreintes est déterminé selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. Les coûts sont comptabilisés comme une charge liée aux paiements fondés sur des actions, alors qu'une augmentation correspondante des capitaux propres (surplus d'apport) est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les conditions de rendement et de service (la période d'acquisition des droits) sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres jusqu'à ce que la date d'acquisition des droits rende compte de la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits a expiré. La charge ou le crédit inscrit aux états du résultat net de la période représente la variation du cumul des charges comptabilisé entre l'ouverture et la clôture de la période.

3.17 RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Les cotisations de la Société, utilisées pour acheter des actions sur le marché libre au nom des employés, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées comme une charge au titre des avantages; une hausse correspondante est comptabilisée dans le surplus d'apport. Le montant passé en charge est ajusté pour refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisitions devraient être remplies; le montant ultimement passé en charges dépendra donc du nombre d'attributions pour lesquelles les conditions d'acquisition ont été remplies à la date d'acquisition.

Les actions détenues au nom des employés et dont les droits ne sont pas acquis sont considérées comme des actions propres et sont par conséquent déduites des capitaux propres jusqu'au moment où elles seront acquises.

3.18 MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les transactions en monnaie étrangère sont composées d'achats de fournisseurs étrangers. Ces transactions sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les créanciers connexes libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à cette date. Les profits et les pertes de change résultant de cette conversion sont comptabilisés à leur montant net dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net.

3.19 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de façon à inclure l'effet dilutif des options sur actions, des actions au titre du régime d'achat d'actions pour les employés (le « RAAE ») dont les droits ne sont pas encore acquis et des débentures convertibles.

3.20 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a déterminé qu'elle n'exploitait qu'un seul secteur opérationnel pour les exercices clos les 31 août 2021 et 2020.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des ventes nettes et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices futurs touchés par ces révisions.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

4.1 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET INCERTITUDES

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur l'exploitation et les opérations de Goodfood et a contraint les autorités gouvernementales à imposer différentes restrictions. En tant que service essentiel au Canada, Goodfood a poursuivi ses activités durant la pandémie et a mis en place des protocoles de sécurité améliorés dans ses installations afin d'assurer la sécurité de son personnel. La Société a profité d'une croissance accélérée de la demande. La pression sur les chaînes d'approvisionnement et sur les niveaux de stocks, l'augmentation des coûts opérationnels, ainsi que les perturbations et la pénurie de main-d'œuvre pourraient s'accroître en fonction de la durée et de la gravité de la pandémie et des modifications apportées à la réglementation gouvernementale à laquelle l'industrie de Goodfood est assujettie. L'ampleur, la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 sont difficiles à prévoir et pourraient avoir une incidence sur les estimations et jugements critiques utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés de la Société. Plus de détails sur l'incidence de la pandémie et sur les mesures mises en place se trouvent dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 août 2021.

4.2 JUGEMENTS CRITIQUES

Dépréciation des actifs à long terme

Chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

4.3 PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

Évaluation des ventes nettes

Les ventes nettes sont présentées déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

Impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées et les autres différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables à l'égard desquels ces attributs fiscaux pourront être réalisés. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé, en fonction du moment où les bénéfices imposables futurs seront réalisés et de leur montant ainsi que des stratégies de planification fiscale futures. La Société a déterminé qu'il n'est pas probable à ce jour que les actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées en avant et d'autres différences temporaires seront réalisées et elle a comptabilisé les actifs d'impôt différé qu'à concurrence des passifs d'impôt différé comptabilisés.

Contrats de location

Estimation de la durée du contrat de location

Lors de la comptabilisation d'un contrat de location, la Société évalue la durée du contrat de location selon les conditions du contrat de location et détermine si elle exercera les options de renouvellement au terme de sa durée. Les options de renouvellement ne sont incluses dans la durée du contrat de location que si la direction a la certitude raisonnable de le renouveler. Cette estimation critique pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société si la durée des contrats de location est réévaluée de manière différente.

Taux d'actualisation

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations découlant de contrats de location, la Société utilise généralement son taux d'emprunt marginal puisque souvent, les taux implicites ne peuvent pas être déterminés facilement du fait que l'information à l'égard de la juste valeur des actifs sous-jacents et des coûts directs engagés par le bailleur au titre des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location a été déterminé à la date de début du contrat.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

5 CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

5.1 NOUVELLES NORMES ET NORMES MODIFIÉES ADOPTÉES PAR LA SOCIÉTÉ

Modifications aux accords d'infonuagique

En avril 2021, l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») a rendu une décision qui clarifie la comptabilisation par le client de la configuration et de la personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique. Par suite de cette décision, la Société a modifié sa méthode comptable pour les coûts engagés dans le cadre d'accords d'infonuagique selon une application rétrospective.

Ainsi, la Société passera dorénavant en charges les coûts de configuration et de tests liés à certains accords d'infonuagique. L'incidence du changement de cette méthode comptable, sur une base rétrospective, sur les états consolidés du résultat net de la Société pour les exercices clos le 31 août est la suivante :

	2021	2020
Diminution des amortissements	243 \$	164 \$
Augmentation des frais de vente et charges générales et administratives	(1 606)	(1 369)
Augmentation de la perte nette	(1 363)	(1 205)
Augmentation de la perte de base et diluée par action	(0,02)	(0,02)

En outre, des immobilisations incorporelles de 1,5 million de dollars ont été décomptabilisées au 31 août 2020, dont un montant de 0,3 million de dollars se rapporte à la période précédente. Le déficit d'ouverture pour l'exercice clos le 31 août 2020 a été retraité d'une augmentation de 0,3 million de dollars et le déficit d'ouverture pour l'exercice clos le 31 août 2021 a été retraité d'une augmentation de 1,5 million de dollars.

Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 et à l'IAS 8 pour préciser la définition du terme « significatif » et pour arrimer la définition utilisée dans le cadre conceptuel et dans les normes. Les modifications ont été adoptées le 1^{er} septembre 2020. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés.

5.2 NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification afin de préciser la façon de classer une dette et d'autres passifs en tant qu'éléments courants ou non courants. Les modifications contribuent à déterminer si, dans l'état de la situation financière, la dette et les autres passifs qui ont une date de règlement incertaine devraient être classés comme étant courants (devant être réglés dans l'année qui suit ou devant potentiellement l'être) ou comme étant non courants. Les modifications comprennent également des précisions à l'égard des exigences pour le classement d'une dette qu'une entité pourrait régler au moyen de sa conversion en capitaux propres. Dans le cas de la Société, les modifications s'appliquent à l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2023 et doivent être appliquées rétrospectivement. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

6. CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Pour les exercices clos les 31 août	
	2021	2020
Charges d'intérêts sur la dette	986 \$	733 \$
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location	1 208	927
Charges d'intérêts sur les débentures, y compris les intérêts au titre de la désactualisation	1 092	1 309
Produits d'intérêts	(870)	(772)
(Profit) perte de change	(126)	83
(Profit lié) perte liée à la juste valeur sur les swaps de taux d'intérêt	(120)	100
	2 170 \$	2 380 \$

7. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat de la Société aux taux d'imposition prévus par la loi au Canada se présente comme suit :

	Pour les exercices clos les 31 août	
	2021	2020 ¹⁾
Perte avant impôt sur le résultat	(31 292) \$	(6 145) \$
Taux d'imposition prévus par la loi au Canada	25,9 %	26,5 %
Économie d'impôt au taux combiné canadien prévu par la loi	(8 105) \$	(1 628) \$
Diminution résultant des éléments suivants :		
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	7 503	297
Différences permanentes	1 236	531
Variation du taux d'impôt	244	–
Autres	(378)	(4)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt sur le résultat	500 \$	(804) \$

¹⁾ Se reporter à la note 5 pour le changement de méthode comptable rétrospectif.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Les actifs (passifs) d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentaient comme suit :

	Obligations découlant de contrats de location	Pertes d'exploita- tion nettes	Débitures	Immobili- sations corporelles	Actifs (passifs) d'impôt différé
Au 31 août 2019	2 736 \$	- \$	- \$	(2 736) \$	- \$
Montants comptabilisés dans la perte nette	2 201	1 044	(240)	(2 201)	804
Montants comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	(804)	-	(804)
Au 31 août 2020	4 937 \$	1 044 \$	(1 044) \$	(4 937) \$	- \$
Montants comptabilisés dans la perte nette	12 188	(726)	226	(12 188)	(500)
Montants comptabilisés dans les capitaux propres	-	-	500	-	500
Au 31 août 2021	17 125 \$	318 \$	(318) \$	(17 125) \$	- \$

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés de la Société se présentaient comme suit :

Aux	31 août 2021	31 août 2020 ¹⁾
Perte nette d'exploitation reportée en avant	14 500 \$	7 453 \$
Immobilisations corporelles	1 810	1 250
Frais d'émission d'actions et d'instruments d'emprunt	1 433	1 265
Immobilisations incorporelles	1 155	723
Autres	117	92
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	19 015 \$	10 783 \$

¹⁾ Se reporter à la note 5 pour le changement de méthode comptable rétrospectif.

La Société dispose de pertes fiscales d'exploitation reportées en avant de 53,8 millions de dollars (32,1 millions de dollars en 2020), lesquelles sont en partie comptabilisées pour un montant de 1,2 million de dollars (3,9 millions de dollars en 2020), et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 18,8 millions de dollars (8,6 millions de dollars en 2020) qui sont disponibles pour réduire le revenu imposable. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments, car il est improbable qu'il existe des bénéfices imposables futurs à l'égard desquels la Société pourrait réaliser ces actifs d'impôt. Au 31 août 2021, les montants et les dates d'expiration de ces pertes fiscales reportées en avant se présentaient comme suit :

2035	49 \$
2036	712
2037	3 547
2038	8 516
2039	18 089
2040	921
2041	21 991
	53 825 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Pour les exercices clos les 31 août	
	2021	2020
Charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans les obligations découlant de contrats de location	819 \$	157 \$
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	121 350	70 932

9. DÉBITEURS ET AUTRES MONTANTS À RECEVOIR

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Taxes de vente à recevoir	4 633 \$	3 063 \$
Montant à recevoir au titre du programme de récompenses	1 034	863
Escomptes de volume à recevoir	147	421
Autres montants à recevoir	154	117
	5 968 \$	4 464 \$

10. STOCKS

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Aliments	11 814 \$	4 534 \$
Matériel d'emballage	1 742	1 928
Produits en cours	762	500
	14 318 \$	6 962 \$

Le coût des stocks comptabilisés en charges dans le coût des marchandises vendues au cours de l'exercice clos le 31 août 2021 s'établissait à 236,5 millions de dollars (172,8 millions de dollars en 2020).

11. AUTRES ACTIFS COURANTS

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Charges payées d'avance	426 \$	524 \$
Dépôts et autres	283	256
	709 \$	780 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier et agencements	Matériel et outillage	Matériel informatique et autres	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction ¹⁾	Total
Coût :						
Au 31 août 2019	716 \$	6 480 \$	674 \$	7 079 \$	232 \$	15 181 \$
Entrées	790	2 049	736	1 436	3 075	8 086
Transferts	–	–	–	3 256	(3 256)	–
Au 31 août 2020	1 506 \$	8 529 \$	1 410 \$	11 771 \$	51 \$	23 267 \$
Entrées	2 571	1 485	2 169	1 511	10 371	18 107
Au 31 août 2021	4 077 \$	10 014 \$	3 579 \$	13 282 \$	10 422 \$	41 374 \$
Amortissement cumulé :						
Au 31 août 2019	130 \$	507 \$	216 \$	783 \$	– \$	1 636 \$
Amortissement	205	891	292	1 052	–	2 440
Au 31 août 2020	335 \$	1 398 \$	508 \$	1 835 \$	– \$	4 076 \$
Amortissement	510	1 207	759	1 455	–	3 931
Au 31 août 2021	845 \$	2 605 \$	1 267 \$	3 290 \$	– \$	8 007 \$
Valeur comptable nette :						
Au 31 août 2020	1 171 \$	7 131 \$	902 \$	9 936 \$	51 \$	19 191 \$
Au 31 août 2021	3 232	7 409	2 312	9 992	10 422	33 367

1) Des entrées d'actifs en cours de construction de 0,9 million de dollars (0,5 million de dollars en 2020) se rapportent à la capitalisation des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation.

13. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Installations	Matériel roulant	Autre matériel	Total
Au 31 août 2019	10 348 \$	290 \$	451 \$	11 089 \$
Entrées	12 411	536	324	13 271
Décomptabilisation	–	–	(73)	(73)
Amortissement	(2 581)	(378)	(198)	(3 157)
Au 31 août 2020	20 178 \$	448 \$	504 \$	21 130 \$
Entrées et modifications de contrats de location	52 609	150	757	53 516
Amortissement	(4 616)	(171)	(702)	(5 489)
Au 31 août 2021	68 171 \$	427 \$	559 \$	69 157 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels ^{1), 2)}	Propriété intellectuelle	Total
Coût :			
Au 31 août 2019	224 \$	74 \$	298 \$
Entrées	609	–	609
Sorties, réductions de valeur et transferts	(63)	–	(63)
Au 31 août 2020	770 \$	74 \$	844 \$
Entrées	1 657	–	1 657
Au 31 août 2021	2 427 \$	74 \$	2 501 \$
Amortissement cumulé :			
Au 31 août 2019	70 \$	– \$	70 \$
Amortissement	58	15	73
Sorties, réductions de valeur et transferts	(13)	–	(13)
Solde au 31 août 2020	115 \$	15	130 \$
Amortissement	274	15	289
Au 31 août 2021	389 \$	30 \$	419 \$
Valeur comptable nette :			
Au 31 août 2020	655 \$	59 \$	714 \$
Au 31 août 2021	2 038	44	2 082

¹⁾ Pour l'exercice clos le 31 août 2021, la valeur comptable nette des logiciels en développement s'est établie à 1,1 million de dollars (0,4 million de dollars en 2020).

²⁾ Se reporter à la note 5 pour le changement de méthode comptable rétrospectif.

15. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Dépôts de garantie	1 054 \$	882 \$
Dépôts sur immobilisations corporelles	3 072	532
	4 126 \$	1 414 \$

16. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Créditeurs	30 078 \$	26 068 \$
Charges à payer	22 129	14 810
	52 207 \$	40 878 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

17. DETTE

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Financements portant intérêt :		
Facilité renouvelable garantie, taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires ¹⁾ majoré de 2,50 %, échéant en novembre 2023	9 063 \$	– \$
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires ¹⁾ majoré de 2,50 %, échéant en novembre 2023	12 500	–
Emprunts échus :		
Ligne de crédit garantie, taux variable correspondant au taux CDOR ²⁾ majoré de 2,50 %,	–	9 063
Emprunt à terme garantie, taux variable correspondant au taux CDOR ²⁾ majoré de 2,50 %,	–	12 500
	21 563 \$	21 563 \$
Swap de taux d'intérêt	26	146
Coûts de financement non amortis	(238)	(31)
	21 351 \$	21 678 \$
Ligne de crédit	–	(9 063)
Partie courante de la dette à long terme	(651)	(656)
	20 700 \$	11 959 \$

¹⁾ Le taux des acceptations bancaires s'entend du taux des acceptations bancaires canadiennes.

²⁾ Le CDOR s'entend du Canadian Dollar Offered Rate.

FACILITÉ DE CRÉDIT DE 2021

Au cours du premier trimestre clos le 30 novembre 2020, la Société a conclu une facilité de crédit consorsial d'un montant total de 46 millions de dollars, ce qui comprend un emprunt à terme de 12,5 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 27,5 millions de dollars et un autre financement à court terme de 6 millions de dollars (la « facilité de crédit de 2021 »). Au cours du deuxième trimestre clos le 28 février 2021, la Société a augmenté sa facilité de crédit renouvelable de 15 millions de dollars pour la porter à 42,5 millions de dollars, en plus de hausser l'autre financement à court terme pour un montant d'au plus 15 millions de dollars. Par ailleurs, un prêteur additionnel a été ajouté au consortium. Cette hausse a poussé le total du financement disponible à 70 millions de dollars. La facilité de crédit de 2021 est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant la totalité des biens meubles et immeubles de la Société. Les facilités portent intérêt à des taux variables correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 % et viennent à échéance en novembre 2023. L'emprunt à terme est remboursable en quatre versements trimestriels de 156 mille dollars à partir du 30 novembre 2021 et augmenteront à quatre versements trimestriels de 313 mille dollars à partir du 30 novembre 2022, avec un remboursement intégral du solde de 10,6 millions de dollars à la fin du terme en novembre 2023.

Au 31 août 2021, Goodfood avait des lettres de crédit en cours totalisant 1,2 million de dollars (0,9 million de dollars en 2020), ce qui a réduit le montant disponible sur la facilité de crédit renouvelable.

Au 31 août 2021, un montant de 9,1 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable. Elle vient à échéance en novembre 2023 et est comptabilisée à titre de passif non courant. Un solde de 33,4 millions de dollars n'avait pas été prélevé et un montant de 32,2 millions de dollars était disponible au 31 août 2021.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

La facilité de crédit de 2021 ne comprend pas de garantie obligatoire et la trésorerie soumise à des restrictions aux termes de la facilité de crédit de 2019 a été libérée et reclassée dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie au cours du premier trimestre clos le 30 novembre 2020. Au 31 août 2021, la Société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la convention de crédit régissant la facilité de crédit de 2021.

Au 31 août 2021, la Société a attribué un montant de 14,6 millions de dollars (7,3 millions de dollars en 2020) au titre des cartes de crédit d'entreprise servant à des fins commerciales, ce qui est compris dans l'autre financement à court terme d'un montant global de 15 millions de dollars. Les montants à payer relativement aux cartes de crédit sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

FACILITÉ DE CRÉDIT DE 2019

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2019, la Société a obtenu auprès d'une institution financière canadienne deux emprunts à terme garantis de trois ans totalisant 12,5 millions de dollars, une ligne de crédit renouvelable de 10 millions de dollars et un autre financement à court terme de 5 millions de dollars (la « facilité de crédit de 2019 »). La facilité de crédit de 2019 était garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant la totalité des biens meubles et immeubles de la Société. Ces sommes ont servi à financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion et à investir dans l'automatisation. Elles ont également servi à refinancer la dette à long terme de la Société.

Au 31 août 2020, sur les emprunts à terme portant intérêt à un taux variable correspondant au taux CDOR majoré de 2,50 %, une somme de 12,5 millions de dollars était déboursée. Les emprunts à terme étaient remboursables en versements trimestriels de 31 mille dollars et de 125 mille dollars à partir du 31 août 2020 et du 30 novembre 2020, respectivement, avec un remboursement intégral du solde à la fin du terme en novembre 2021.

Au 31 août 2020, un montant de 9,1 millions de dollars de la ligne de crédit renouvelable avait été prélevé. La ligne de crédit renouvelable était remboursable à vue et comptabilisée à titre de passif courant.

La facilité de crédit de 2019 comprenait une garantie obligatoire de 2,5 millions de dollars placée dans un compte de trésorerie soumise à des restrictions. Au 31 août 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit de 2019.

La facilité de crédit de 2019 était remboursée en totalité au 30 novembre 2020.

SWAP DE TAUX D'INTÉRÊT

Au 31 août 2021, Goodfood avait un contrat de swap en vigueur aux termes duquel la Société a fixé le taux d'intérêt visant un montant notionnel totalisant 10,9 millions de dollars, jusqu'en novembre 2021.

Le swap de taux d'intérêt de la Société était classé en tant que passif financier dérivé et n'est pas désigné comme instrument de couverture. Pour l'exercice clos le 31 août 2021, un profit lié à la juste valeur de 0,1 million de dollars (perte de 0,1 million de dollars en 2020) est présenté dans les charges financières nettes (se reporter à la note 6). Au 31 août 2021, un passif de 26 mille dollars est présenté dans la partie courante de la dette à long terme. Au 31 août 2020, un passif de 0,1 million de dollars a été présenté dans la dette à long terme.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

VERSEMENTS DE CAPITAL

Les versements de capital exigibles sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Versements de capital
2022	625 \$
2023	1 250
2024	19 688

18. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 26 février 2020, la Société a émis 30 000 débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures ») au prix de mille dollars la débenture, pour un produit brut de 30 millions de dollars. Les débentures échéant le 31 mars 2025 (la « date d'échéance ») portent intérêt au taux annuel fixe de 5,75 %, payable semestriellement à terme échu le 31 mars et le 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2020.

Les débentures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, en tout temps avant la fermeture des bureaux à la première des deux dates suivantes : le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date d'échéance ou le dernier jour ouvrable précédant immédiatement la date fixée pour le rachat par la Société, au prix de 4,70 \$ (le « prix de conversion ») par action ordinaire.

À compter du 31 mars 2023 et avant le 31 mars 2024, la Société pourra racheter les débentures à son gré, en totalité ou en partie, à un prix correspondant au capital des débentures majoré de l'intérêt couru et impayé, pourvu que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les 20 jours de bourse consécutifs ayant précédé la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix de conversion. À compter du 31 mars 2024 et avant la date d'échéance, les débentures pourront être rachetées, en totalité ou en partie, au gré de la Société, à un prix correspondant au capital des débentures majoré de l'intérêt couru et impayé.

Advenant un changement de contrôle, la Société sera tenue de faire un paiement aux porteurs des débentures selon les termes de la « prime d'indemnisation » énoncés dans l'acte de fiducie des débentures.

Un montant de 3,7 millions de dollars au titre de l'option de conversion, déduction faite des frais d'émission et de l'impôt différé connexes, a été comptabilisé dans les capitaux propres. Le taux d'intérêt effectif des débentures, qui prend en compte les frais d'émission de débentures, s'élève à 11,76 %.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, 11 284 débentures (11 864 débentures en 2020) ont été converties en actions ordinaires de la Société, ce qui a donné lieu à l'émission de 2 400 819 actions ordinaires (2 524 242 actions ordinaires en 2020), et la Société a reclassé dans les actions ordinaires des montants respectifs de 9,0 millions de dollars (9,3 millions de dollars en 2020) et de 1,9 million de dollars (2,0 millions de dollars en 2020) (se reporter à la note 20) attribuables à la composante passif des débentures convertibles vers les actions ordinaires et à la composante capitaux propres des débentures convertibles. Une charge d'impôt différé de 0,5 million de dollars (recouvrement de 0,8 million de dollars en 2020) a été comptabilisée à la conversion des débentures pour la période close le 31 août 2021. Au 31 août 2021, 6 852 débentures étaient en cours (18 136 débentures en 2020).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente l'évolution des débetures de la Société au cours des exercices à l'étude :

	31 août 2021	31 août 2020
Débetures convertibles, solde de la composante passif, à l'ouverture de l'exercice	14 194 \$	– \$
Produit de l'émission de débetures, montant net ¹⁾	–	22 942
Intérêts au titre de la désactualisation	439	505
Conversion des débetures	(9 010)	(9 253)
Débetures convertibles, solde de la composante passif à la clôture de l'exercice	5 623 \$	14 194 \$

¹⁾ Dans le cadre de l'émission de débetures, un montant net de 3,7 millions de dollars a été comptabilisé dans les capitaux propres, ce qui représente un produit brut de 5,4 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission affectés de 0,4 million de dollars et du recouvrement d'impôt différé de 1,3 million de dollars.

19. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION

Le tableau suivant présente l'évolution des obligations découlant de contrats de location de la Société au cours de l'exercice à l'étude :

	31 août 2021	31 août 2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	23 348 \$	12 724 \$
Entrées et modifications de contrats de location	53 905	13 271
Décomptabilisation	–	(73)
Paiements d'obligations découlant de contrats de location	(5 534)	(3 501)
Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location ¹⁾	1 392	927
Solde à la clôture de l'exercice	73 111 \$	23 348 \$

¹⁾ La charge d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location comprend un montant de 0,2 million de dollars (néant en 2020) inscrit à l'actif au titre des actifs en cours de construction.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations découlant de contrats de location :

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Moins de un an	8 566 \$	4 076 \$
De un an à cinq ans	37 943	13 822
Plus de cinq ans ¹⁾	40 864	10 526
Total des obligations découlant de contrats de location non actualisées	87 373 \$	28 424 \$
Solde des obligations découlant de contrats de location à la clôture de l'exercice	73 111 \$	23 348 \$
Partie courante	5 443 \$	2 990 \$
Partie non courante	67 668 \$	20 358 \$

¹⁾ Au 31 août 2021, des paiements locatifs futurs de 10,9 millions de dollars (5,6 millions de dollars en 2020), pour lesquels la Société a la certitude raisonnable d'exercer les options de renouvellement, ont été comptabilisés dans les obligations découlant de contrats de location, ce qui représente des sorties de trésorerie non actualisées de 12,1 millions de dollars (6,4 millions de dollars en 2020).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Au 31 août 2021, la Société a conclu plusieurs engagements locatifs, et dans certains cas, le contrat de location n'est pas encore en vigueur. Au 31 août 2021, ces contrats de location n'étaient pas pris en compte comme actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives. Les paiements de loyer fixes représentent un engagement total de 50,0 millions de dollars sur la durée des contrats de location.

Après le 31 août 2021, la Société a conclu un contrat de location de 7 ans visant un centre de traitement des commandes à Montréal. Les paiements de loyer fixes représentent un engagement total de 3,0 millions de dollars sur la durée du contrat de location.

20. CAPITAL DES ACTIONNAIRES

ACTIONS ORDINAIRES

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

La variation des actions ordinaires pour les exercices clos les 31 août se présente comme suit :

	2021		2020	
	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable
Solde à l'ouverture de l'exercice	66 311 121	97 801 \$	58 144 400	56 598 \$
Émission d'actions aux termes d'un placement par voie de prise ferme, montant net	4 800 000	57 199	4 755 250	27 093
Conversions de débetures (note 18)	2 400 819	10 898	2 524 242	11 238
Exercice d'options sur actions (note 21)	1 182 693	4 623	910 641	2 968
Actions achetées et détenues en fiducie aux termes du régime d'achat d'actions pour les employés (note 21)	(47 086)	(427)	(23 412)	(96)
Solde à la clôture de l'exercice	74 647 547	170 094 \$	66 311 121	97 801 \$

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, la Société a émis 4 800 000 actions ordinaires (4 755 250 actions ordinaires en 2020) au prix de 12,50 \$ l'action ordinaire (6,05 \$ l'action ordinaire en 2020) pour un produit brut de 60 millions de dollars (28,8 millions de dollars en 2020), diminué des frais d'émission d'actions de 2,8 millions de dollars (1,7 million de dollars en 2020).

Au 31 août 2021, le nombre d'actions ordinaires émises et entièrement libérées était de 74 718 045 (66 334 533 en 2020).

PERTE PAR ACTION

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions ordinaires en circulation	70 742 923	58 919 209

Les actions émises à la suite de l'exercice d'options sur actions, les conversions de débetures et les émissions d'actions sont pondérées à partir de la date de transaction. L'achat d'actions ordinaires afin de financer le régime d'achat d'action pour les employés est pondéré à partir de la date de transaction.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

21. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société comprennent un régime d'options d'achat d'actions, un régime d'unités d'actions restreintes et un régime d'achat d'actions pour les employés.

RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Société a mis en place un régime d'options sur actions (le « régime d'options sur actions ») afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les dirigeants et les administrateurs. Le régime d'options sur actions prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées pour émission aux termes du régime d'unités d'actions restreintes. Selon le régime d'options sur actions, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de trois ou quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution.

Le tableau suivant présente l'évolution des options sur actions au cours de l'exercice clos le 31 août :

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	4 751 695	3,51 \$	3 910 169	2,57 \$
Attribution	647 434	8,17	2 299 307	4,41
Exercice	(1 182 693)	2,61	(910 641)	2,14
Renonciation	(1 042 127)	4,53	(547 140)	2,82
En circulation à la clôture de l'exercice	3 174 309	4,47	4 751 695	3,51
Exerçables à la clôture de l'exercice	1 112 432	3,45 \$	896 335	2,48 \$

Pour l'exercice clos le 31 août 2021, le prix du marché moyen pondéré des actions ordinaires de la Société à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 10,09 \$ (6,44 \$ en 2020).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente des informations supplémentaires relatives aux options sur actions de la Société aux 31 août :

Prix d'exercice	2021		2020	
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Nombre d'options en circulation	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée
Moins de 1,00 \$	25 144	4,2	86 658	5,6
De 1,00 à 1,99 \$	47 976	4,0	160 830	5,0
De 2,00 \$ à 2,49 \$	36 398	4,2	101 106	5,2
De 2,50 \$ à 2,99 \$	734 301	5,3	1 469 755	6,1
De 3,00 \$ à 3,49 \$	992 421	5,9	1 751 790	7,0
De 3,50 \$ à 3,99 \$	226 425	6,6	328 532	7,6
De 6,00 \$ à 6,49 \$	433 219	6,9	653 024	7,9
De 7,00 \$ à 7,49 \$	200 000	7,0	200 000	8,0
De 7,50 \$ à 7,99 \$	196 335	7,8	–	–
De 8,00 \$ à 8,49 \$	282 090	7,2	–	–
En circulation à la clôture de l'exercice	3 174 309	6,2	4 751 695	6,8
Exercibles à la clôture de l'exercice	1 112 432	5,8	896 335	6,0

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, la juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées s'est établie à 3,87 \$ (2,05 \$ en 2020) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2021	2020
Volatilité attendue	57 %	53 %
Taux d'intérêt sans risque	0,59 %	0,97 %
Durée de vie attendue	4,8 ans	5,1 ans
Valeur de l'action ordinaire à la date d'attribution	8,17 \$	4,41 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	8,17 \$	4,41 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, une charge de 2,8 millions de dollars (1,9 million de dollars en 2020), y compris les avantages sociaux liés aux options d'achat d'actions exercées de 0,6 million de dollars (néant en 2020), a été comptabilisée dans l'état du résultat net au titre du régime d'options sur actions.

RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES

En septembre 2020, la Société a établi un régime d'unités d'actions restreintes (le « régime d'UAR ») pour récompenser certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société (les « participants »). Le régime d'UAR a été approuvé en janvier 2021. À la suite de la mise en place du régime d'UAR, la Société a attribué aux participants un nombre d'unités d'actions restreintes (les « UAR ») calculé selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'attribution. La charge au titre du régime d'UAR est évaluée à la juste valeur des UAR sous-jacentes à la date d'attribution et est passée en charges au cours de la période d'acquisition des droits. Le régime d'UAR offrira un nombre maximum d'actions ordinaires disponibles et réservées en vue de leur émission qui équivaut à 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société, diminué de toutes les actions réservées en vue de leur émission aux termes du régime d'options d'achat d'actions. Les UAR font l'objet d'une attribution liée à l'écoulement du temps et un tiers du montant des UAR attribuées sera acquis à la condition que le participant soit au service de la Société chaque date d'anniversaire d'attribution

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

des UAR, sur une période de trois ans à partir de la date d'attribution ou autre période n'excédant pas trois ans telle que déterminée par le conseil d'administration.

Selon les termes du régime d'UAR, les participants recevront, lorsque les UAR auront été acquises, des actions ordinaires nouvellement émises de la Société.

Le tableau suivant présente l'évolution des UAR au cours de l'exercice clos le 31 août :

	2021
En circulation à l'ouverture de l'exercice	–
Attribution	707 823
Renonciation	(82 332)
En circulation à la clôture de l'exercice	625 491

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, une charge de 2,0 millions de dollars a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net au titre du régime d'UAR.

Au 31 août 2021, 3 672 004 options d'achat d'actions et UAR pouvaient être émises (1 881 758 en 2020)

RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS

Le 1^{er} septembre 2019, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions pour les employés (le « RAAE ») pour attirer et fidéliser les employés et les administrateurs. Aux termes de ce régime, les employés et les administrateurs peuvent cotiser de 1 % à 5 % de leur revenu admissible, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ sur une base annuelle, pour acheter des actions de la Société. De son côté, la Société offre une cotisation équivalant à 50 % de la cotisation personnelle du participant. Les actions achetées avec la cotisation de la Société sont acquises deux ans après la date de la cotisation. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour acheter des actions sur le marché libre, au nom des employés.

Le tableau qui suit présente l'évolution du RAAE pour les exercices clos les 31 août :

	2021		2020	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Cotisations non acquises à l'ouverture de l'exercice	23 412	96 \$	–	– \$
Cotisations	47 086	427	23 412	96
Acquisition	–	–	–	–
Cotisations non acquises à clôture de l'exercice	70 498	523 \$	23 412	96 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, une charge de 0,1 million de dollars (15 mille dollars en 2020) a été comptabilisée dans l'état du résultat net au titre du régime d'achat d'actions pour les employés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

22. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un résumé de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Débiteurs et autres montants à recevoir	(1 375) \$	(1 869) \$
Stocks	(7 356)	(2 227)
Autres actifs courants	(29)	(534)
Créditeurs et charges à payer	9 041	9 563
Produits différés	(295)	(533)
	(14) \$	4 400 \$

Les transactions suivantes n'ont eu aucune incidence sur la trésorerie au cours de l'exercice clos le 31 août 2021 :

- des entrées d'actifs en cours de construction de 0,9 million de dollars (0,5 million de dollars en 2020) se rapportant à la capitalisation des amortissements sur les actifs au titre de droits d'utilisation n'ont eu aucune incidence sur la trésorerie liée aux activités d'investissement.
- des entrées d'immobilisations corporelles impayés de 3,8 million de dollars (0,9 millions de dollars en 2020) sont exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie.
- des frais d'émission d'actions de 20 mille dollars (0,1 million de dollars en 2020) impayés et inclus dans les créditeurs et charges à payer n'ont eu aucune incidence sur la trésorerie liée aux activités de financement;

23. ENGAGEMENTS

Au 31 août 2021, Goodfood avait des engagements aux termes d'obligations contractuelles liées à des achats et à des services au titre de dépenses d'exploitation et d'investissement.

Le tableau suivant présente un résumé des engagements qui ne sont pas comptabilisés à titre de passif :

Aux	31 août 2021	31 août 2020
Moins de un an	24 233 \$	1 870 \$
De 1 an à 5 ans	75	104
Plus de 5 ans	–	–
	24 308 \$	1 974 \$

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

Goodfood a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et autres montants à recevoir, de la trésorerie soumise à des restrictions, de la ligne de crédit ainsi que des créditeurs et charges à payer avoisinait leur valeur comptable respective à la date des états consolidés de la situation financière en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Goodfood a déterminé que la juste valeur de sa dette à long terme et de ses débentures avoisine leur valeur comptable, puisqu'elles portent intérêt à des taux sur le marché pour des instruments financiers assortis de modalités et de risques similaires.

La Société a établi la valeur de ses débentures lors de leur émission à l'aide de données de niveau 3.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 août 2021 et 2020, la juste valeur du swap de taux d'intérêt était estimée à l'aide de données de niveau 2.

25. RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte imprévue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux débiteurs et autres montants à recevoir. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société fait affaire avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord et avec un fournisseur de traitement de paiements reconnu internationalement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La dette à long terme et la facilité de crédit renouvelable de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de flux de trésorerie associé aux variations des taux d'intérêt attribuables à la fluctuation des taux de base du prêteur. La Société gère son risque de taux d'intérêt au moyen d'un swap de taux d'intérêt variable-fixe, comme il est décrit à la note 17. Puisque les taux d'intérêt sur les débentures sont fixes, la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur ces instruments.

La Société ne comptabilise aucun actif ou passif financier à taux fixe à la juste valeur par le biais du résultat net, ni ne désigne des dérivés (swaps de taux d'intérêt) à titre d'instruments de couverture aux termes d'un modèle de comptabilité de couverture de la juste valeur. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt à la date de clôture n'aurait pas d'incidence importante sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et, par conséquent, la perte nette de la Société.

Analyse de sensibilité du risque de taux d'intérêt

Une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas eu d'incidence importante sur la perte nette de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare ses budgets et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Gestion du capital

En matière de gestion de la structure du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités afin de maximiser la protection du capital et d'offrir des rendements du capital investis concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements en titres de capitaux propres publics et privés, sur des débentures convertibles, des entrées de trésorerie liés aux activités d'exploitation et sur des instruments d'emprunt à court et à long terme, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose de réserves suffisantes pour financer ses opérations et ses dépenses d'investissement.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

Le tableau suivant présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, aux 31 août :

	2021				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	52 207 \$	52 207 \$	52 207 \$	– \$	– \$
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme ¹⁾	21 351	22 958	1 279	21 679	–
Débitures, composante passif	5 623	8 433	399	8 034	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	73 111	87 373	8 566	37 943	40 864
	152 292 \$	170 971 \$	62 451 \$	67 656 \$	40 864 \$

	2020				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	40 878 \$	40 878 \$	40 878 \$	– \$	– \$
Ligne de crédit	9 063	9 063	9 063	–	–
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme ¹⁾	12 615	13 104	1 142	11 962	–
Débitures, composante passif	14 194	23 447	1 140	22 307	–
Obligations découlant de contrats de location, y compris la tranche à court terme	23 348	28 424	4 076	13 822	10 526
	100 098 \$	114 916 \$	56 299 \$	48 091 \$	10 526 \$

¹⁾ Au 31 août 2021, un taux d'intérêt de 2,92 % (3,00 % en 2020) a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts estimés sur la tranche de la dette à long terme à taux variable de la Société, et un taux d'intérêt fixe aux termes du contrat de swap mentionné à la note 17 a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts sur la tranche de la dette à long terme à taux fixe de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers consolidés – 31 août 2021

(sauf indication contraire, tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

26. PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Société ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société et comprennent l'équipe de direction et le conseil d'administration de la Société. Le chef de la direction et le président et chef de l'exploitation sont des membres du Conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du Conseil.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

	Pour les exercices clos le 31 août	
	2021	2020
Salaires, jetons et autres avantages à court terme	2 661 \$	2 884 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	1 594	865

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles ils exercent une influence ou un contrôle important. Pour l'exercice clos le 31 août 2021, la Société n'a effectué aucune opération avec des parties liées. Pour l'exercice clos le 31 août 2020, dans le cadre de l'émission de débetures décrite à la note 18, 75 débetures ont été achetées par des membres du Conseil et principaux dirigeants au prix de 1 000 \$ la débeture.

Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées.